

Département de l'Hérault

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN**

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 15 AVRIL 2026

Objet :

**FRAIS DE REPRESENTATION
DU MAIRE**

N° : D – 2026 – 04 – 15 - 08

Présents : Mesdames et Messieurs Daniel SCAFA, Ludivine ALBERT, Bernard GUERRERE, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, Amandine DIEGO, Vincent BAR, Jean-François GUIBBERT, René COUSIN, Ghislaine GAY, Corinne LOUBES, Alexandra SCHAAB, Esther CAVALLE, José GOMEZ, Martial MARTINEZ, Marie Carmen CHOLLET, Alain DECAMPS, Alain MANES, Françoise CARLES, Pascal LOUBET.

Procurations : Mme Eliane CHAUMET à Mme Corinne LOUBES, M. Fabrice LETELLIER à M. Vincent BAR.

Absents : Mme Géraldine ESCANDE-COLIN

Secrétaire de séance : René COUSIN

Début de séance : 18h30

Le Conseil Municipal, considérant l'article 2123-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, décide d'indemniser Madame le Maire du montant des dépenses supportées par elle dans l'exercice de ses fonctions.

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22

L'assemblée vote, par 17 voix dont 2 procurations pour, 5 voix contre et 0 voix d'abstention la somme unique forfaitaire et annuelle de 2 000 €.

LE CONSEIL

Dit que cette somme sera prélevée du C/65316 du BP 2026 de la commune pour lui être versée en une seule fois.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le **17 AVR. 2026**

ID : 034-213401359-20260415-D2026_04_15_08-DE


Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le **17 AVR. 2026**

Et publication ou notification
Du **17 AVR. 2026**

La Maire :



Le Secrétaire,


René COUSIN

Le Président,


Daniel SCAFA

